

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 19 novembre 2018, à 8 heures à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

**SONT PRÉSENTS :**

Madame la conseillère,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Amélie Hinse,  
Pascal Lambert,

Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

**EST ABSENTE :**

Madame la conseillère,

Noëlla Comtois,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Mesdames les conseillères,

Noëlla Comtois,

Messieurs les conseillers,

Amélie Hinse,  
Charles Martel,  
Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par moi, pour être tenue le lundi 19 novembre 2018, à 8 heures, à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Moment de recueillement;
2. Présences;
3. Adoption/Règlement numéro 260-2018 décrétant un emprunt et une dépense de 600 000 \$ aux fins des honoraires professionnels en ingénierie visant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable;
4. Aréna Jean-Charles-Perreault/Demande de cautionnement supplémentaire pour le complexe WestRock;
5. Groupe RDL Thetford/Plessis inc./Mandat audit pour l'aréna Jean-Charles-Perreault;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Fait à la Ville de Warwick, ce seizième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-huit.

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 260-2018 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 600 000 \$ AUX FINS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE VISANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE :**

2018-11-03SE Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse, appuyé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 260-2018 décrétant un emprunt et une dépense de 600 000 \$ aux fins des honoraires professionnels en ingénierie visant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable.

Adoptée.

**ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREULT/DEMANDE DE CAUTIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE COMPLEXE WESTROCK :**

*Le conseiller, monsieur Pascal Lambert déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est directeur des opérations à l'aréna Jean-Charles-Perreault, il s'abstient de voter.*

CONSIDÉRANT QUE le *Centre culturel et communautaire de Warwick inc.* (Aréna Jean-Charles-Perreault) désire obtenir un prêt supplémentaire d'une institution financière au montant de 200 000 \$, remboursable sur vingt-cinq (25) ans pour couvrir les coûts supplémentaires reliés aux travaux de transformation du bâtiment situé au 11, boulevard Ouellet à Warwick (lot 4 907 096);

CONSIDÉRANT QUE cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 28 (3) de la Loi sur les cités et villes, la municipalité peut se rendre caution d'une personne morale vouée à la poursuite de fins mentionnées au deuxième alinéa de l'article 8 de la Loi sur les compétences municipales, toutefois une municipalité de moins de 50 000 habitants doit obtenir l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour se rendre caution d'une obligation de 50 000 \$ et plus;

2018-11-04SE EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick se porte caution en faveur du *Centre culturel et communautaire de Warwick inc.* (Aréna Jean-Charles-Perreault) d'un montant de 200 000 \$ pour vingt-cinq (25) ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « A »;

QUE la Ville de Warwick accepte de se porter caution, et ce, conditionnellement à l'obtention d'un engagement écrit de la part du *Centre culturel et communautaire de Warwick inc.* à l'effet qu'une copie de l'état des résultats soit déposée trimestriellement et à l'obtention de l'approbation de la Ville pour toutes les dépenses en immobilisations excédant 5 000 \$;

QUE la Ville de Warwick demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation l'autorisation de se rendre caution de cette obligation;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tout document utile ou nécessaire par la *Caisse Desjardins des Bois-Francs* concernant le cautionnement en faveur du *Centre culturel et communautaire de Warwick inc.* pour couvrir les coûts supplémentaires reliés aux travaux de transformation du bâtiment situé au 11, boulevard Ouellet à Warwick.

Adoptée.

**GROUPE RDL THETFORD/PLESSIS INC./MANDAT AUDIT POUR L'ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAULT :**

*Le conseiller, monsieur Pascal Lambert déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est directeur des opérations à l'aréna Jean-Charles-Perreault, il s'abstient de voter.*

2018-11-05SE Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la firme comptable *Groupe RDL Thetford/Plessis inc.* de Plessisville soit nommée pour agir à titre d'auditeur du *Centre culturel et communautaire de Warwick inc.*, et ce, pour l'exercice financier 2018 au montant de 4 995 \$ plus les taxes applicables et pour effectuer une description des procédures de l'organisme pour les ventes, achats et salaire pour un montant maximum de 1 500 \$ conformément à l'offre de services préparée par madame Guylaine Laroche, CPA, CA, associée et datée du 16 novembre 2018.

Adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2018-11-06SE À neuf heures six, il est proposé par monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

Diego Scalzo, maire  
Président